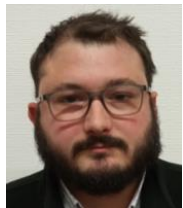


# Info Marne

## SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : salaires et pensions en berne, précarité en hausse .....	1
Les retraités dans l'action, le 26 mars .....	2
Nous sommes tous Jean-Paul ! .....	2
Champagne : formation des élus / RDV chez le préfet .....	3
Cheminots de Reims : Un mois de mars bien rempli .....	3
Grand Reims, Ville de Reims, CCAS et CDE : Augmentez les salaires, pas la rémunération à la tête du client ! .....	4
Le RN est bien un parti d'extrême-droite .....	4
Olivier VERAN : le choix du fric .....	4
Élections TPE : c'est parti .....	4

## Édito : salaires et pensions en berne, précarité en hausse



### 26 mars, mobilisation des retraités.

Leurs revendications ont résonné dans un pays en proie à des inégalités grandissantes, exacerbées par la course aux profits des multinationales. Pendant que les travailleurs peinent à joindre les deux bouts, l'annonce des 98 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 a confirmé l'ampleur de la fracture sociale.

Quand tant de familles luttent pour survivre, une minorité de privilégiés s'enrichit toujours plus, sans se soucier des conséquences pour le reste de la population ou pour l'avenir de la planète.

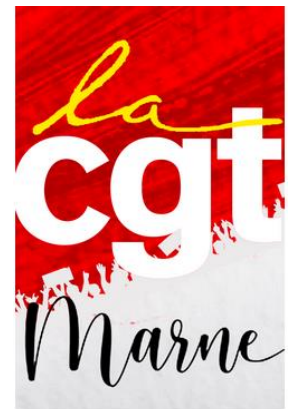
Les salariés, retraités, privés d'emploi font face à une même réalité, une précarité qui s'enracine, une pauvreté qui s'étend, un environnement qui se dégrade. Les salaires stagnent pendant que le coût de la vie explose, les pensions sont insuffisantes pour permettre une vie décente, les plus précaires sont stigmatisés, leurs droits de plus en plus rabaissés.

Il est temps que cela cesse, il est temps de rétablir l'équilibre, de récompenser le travail à sa juste valeur, pour que chacun ait accès à des conditions de vie normales. Les salaires doivent être augmentés, comme les pensions, et indexés sur le coût de la vie. Plutôt que de subir une politique d'austérité, au détriment des plus vulnérables, en multipliant les cadeaux aux plus riches, notre sécurité sociale et nos services publics doivent être défendus pour protéger ceux qui en ont le plus besoin.

Il est temps de faire entendre notre voix, car la politique antisociale du gouvernement ouvre un boulevard au populisme de l'extrême-droite.

C'est pour cela que la CGT a engagé la campagne salaires, à l'occasion de l'ouverture des NAO dans les entreprises. En moyenne, les augmentations gravitent autour de 4 %, certes encore insuffisantes au regard de l'inflation, mais qui nous incitent à poursuivre le combat pour les salaires en élevant le rapport de forces.

Steve BOUCLY, Secrétaire à la politique revendicative UD CGT 51



29 mars 2024

#56

Union Départementale  
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix  
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

[udcgt51@laposte.net](mailto:udcgt51@laposte.net)

[www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)



## Les retraités dans l'action

le 26 mars



Dans le prolongement de la journée de mobilisation du 24 octobre 2023, une journée de mobilisation était organisée le 26 mars sur l'ensemble du territoire pour dénoncer l'érosion de leur pouvoir d'achat qui dépasse désormais les 9 % depuis 2017.

Les 5,3 % d'augmentation versés à partir du 9 février 2024, en guise de rattrapage des pensions pour l'année 2023, (4,9 % pour les complémentaires) sont bien loin de compenser l'inflation, en particulier sur les produits alimentaires, le gaz, l'électricité, les loyers, les transports et la santé. À ce jour, rien n'est prévu pour 2024.

Être âgé et pouvoir profiter dignement de sa retraite n'est toujours pas garanti, même



après avoir travaillé et souvent durement une bonne partie de sa vie. Comme l'a rappelé Jean-Claude BOULBEN, secrétaire général des retraités CGT de la Marne, lors de sa prise de parole devant la Mairie de Reims : « Aujourd'hui, 10 % des retraités sont sous le seuil de pauvreté, 20 % ont des pensions autour de 1 000 euros ».

Quatre manifestations de retraités ont eu lieu dans la Marne ce 26 mars : le matin, distribution de tracts et signature de pétition à Épernay, manifestation d'une soixantaine de retraités devant la préfecture de Châlons-en-Champagne, une centaine devant la mairie de Reims, et en fin d'après-midi, un rassemblement à Vitry-le-François.

Plus de 200 retraités se sont mobilisés dans le département. Des délégations ont été reçues à la préfecture et dans les sous-préfectures et les motions et pétitions déposées.



([lire l'article de l'Union](#)).

## Nous sommes tous Jean-Paul !

La scandaleuse arrestation de Jean-Paul DELESCAUT, secrétaire général de l'UD Nord, suivie d'une convocation le 28 mars devant le tribunal correctionnel de Lille pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale » a provoqué une immense indignation et suscité de très nombreux soutiens.



Des accusations totalement absurdes, la CGT ayant toujours condamné le massacre du 7 octobre et a toujours activement lutté contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations. Extraire une phrase de son contexte et s'en servir pour lancer des accusations aussi graves relève de la malhonnêteté intellectuelle et de l'instrumentalisation politique. Il faut souligner à ce propos que cette procédure a été initiée par le préfet du Nord, devenu depuis directeur de cabinet de Mme Vautrin, ministre du travail, de la santé et des Solidarités. **Jolie promotion macronienne !**

La CGT est attachée au respect du droit international, elle appelle à la paix entre les peuples. Cette accusation ignoble à l'encontre d'un dirigeant syndical n'est qu'une tentative d'intimidation envers les voix appelant à une paix juste au Proche-Orient, la CGT exige le respect des droits démocratiques, des libertés syndicales et de la liberté d'expression.



La CGT était massivement présente ce jeudi 28 mars à midi, devant le Tribunal de Lille, en présence de Sophie BINET, de secrétaires de Fédérations, de secrétaires d'Unions départementales dont celui de la Marne. ([lire le discours de Sophie Binet](#))

Tous exigent l'abandon des poursuites judiciaires contre un militant de la paix, d'autant plus absurde quand on voit l'inertie de la France face au massacre de l'armée israélienne contre les civils à Gaza, principalement des femmes et des enfants, depuis bientôt 6 mois, et aux risques de génocide dénoncés par la Cour Internationale de Justice. Sophie BINET l'a affirmé avec force dans sa prise de parole.



Après quatre heures d'audience, le jugement a été mis en délibéré et sera rendu le 18 avril.

Par ailleurs, nous n'oublions pas qu'au-delà de Jean-Paul DELESCAUT, ce sont plus de 1 000 cégétistes, dont 17 secrétaires généraux d'organisations qui sont inquiétés par des procédures disciplinaires, judiciaires ou même des procès, à la suite d'actions liées à la réforme des retraites.

Un contexte répressif rarement égalé en France, des attaques gravissimes contre les droits démocratiques et la liberté d'expression. Mais cette belle journée de mobilisation a démontré que nous ne nous laisserons pas intimider.

## Champagne

### *- formation des élus*

Les 20 et 21 mars, la CGT du champagne a organisé une session de formation économique, sociale et syndicale à la salle des fêtes municipale à Reims. Une centaine d'élus du champagne ont ainsi été formés sur la fiche de paie.

L'Intersyndicat du champagne a également fait un focus sur les droits à congés pendant un arrêt maladie, suite à l'arrêt majeur de la Cour de cassation du 13 septembre 2023, obtenu de haute lutte par la CGT des Transports Urbains de Reims. ([lien avec le site de la CGT du champagne](#)).

### *- RDV chez le préfet*

Les syndicats et les employeurs du champagne étaient reçus le 27 mars pour un point d'étape à la Préfecture de la Marne à Châlons-en-Champagne, en vue de ne pas reproduire les dérives constatées lors des vendanges de la honte de 2023.

À l'ordre du jour de cette réunion, les conditions de travail, la prestation de service et l'hébergement des vendangeurs. Pour l'instant beaucoup de déclarations d'intention, de guides de bonnes pratiques et de recommandations, mais la CGT attend la concrétisation de ces belles intentions. ([lire le compte-rendu](#)).

## Cheminots de Reims :

### *Un mois de mars bien rempli*



A la CGT Cheminots, le mois de mars a été particulièrement dense :

**Le 11 mars**, journée d'action régionale des aiguilleurs et agents circulation. Ils ont gagné sur la QVT (qualité de vie au travail) et sur la rémunération pour les agents de maîtrise. Ils se battent pour généraliser à tous ces mesures. D'autres actions sont à prévoir.

**Le 13 mars**, action nationale des vendeurs et régionale des agents d'escala au sujet des effectifs et des conditions de travail.

**Le 18 mars**, Congrès des cheminots CGT de Reims, Stéphane DUBOIS succède dans cette fonction à Nicolas MAIGRET. Merci à Nicolas et bon courage à Stéphane.

**Le 19 mars**, manifestation de la Sûreté Ferroviaire à Paris sur les effectifs et la rémunération.

**Le 21 mars**, action régionale gagnante des agents de la Maintenance et des Travaux. 80 cheminots ont envahi les locaux de leur direction et obtenu 6 embauches ainsi que 5 mutations entrantes ! Bravo à eux.

**Le 29 mars**, action régionale des conducteurs, sur les rémunérations et les effectifs.

Toutes ces actions s'inscrivent dans l'optique de gagner sur nos métiers, nos conditions de travail et nos rémunérations... et **dans l'attente de l'organisation de la manifestation européenne des cheminots à Paris le 28 mai prochain.**

## Grand Reims, Ville de Reims, CCAS et CDE :

*Augmentez les salaires, pas la rémunération à la tête du client !*

Depuis plus de deux ans, les prix ne cessent d'augmenter avec une envolée des prix de l'alimentaire, de l'énergie, des loyers. Face à cela, après 10 ans de blocage de la valeur du point d'indice, le gouvernement n'a concédé que des augmentations insuffisantes aux agents de la fonction publique territoriale.

Localement pour les personnels de la Ville de Reims, du Grand Reims, du CCAS et de la Caisse des écoles, les discussions salariales avec le Maire-président n'avancent pas, et pour l'instant, aucune augmentation mensuelle n'est prévue.

Par contre, l'administration annonce que l'attribution de prime annuelle d'activité (CIA, complément indemnitaire annuel) serait revue par le chef de service en fonction de critères « à la tête du client ».

Afin d'échanger sur les revendications, une Assemblée générale des personnels concernés se tiendra le **mercredi 3 avril de 10 à 12h** à la Maison des syndicats. Pour y participer, il suffit de déposer deux heures d'information syndicale. ([voir le site UFICT CGT Grand Reims](#))

## Le RN est bien un parti d'extrême-droite

Lundi 11 mars le Conseil d'état, plus haute juridiction administrative du pays, a rejeté la requête du Rassemblement National, qui contestait son rattachement à l'extrême-droite par la classification du ministère de l'Intérieur lors des dernières élections sénatoriales. Le Conseil d'État, qui se prononçait sur le fond, a confirmé une première décision, rendue en référé en septembre dernier. Le parti présidé par Jordan BARDELLA, fondé en 1972 par d'anciens Waffen-SS et collaborationnistes français, est bien un parti d'extrême-droite, n'en déplaise à ceux qui voudraient nous prendre pour des amnésiques.

([écouter la chronique d'Aymeric Lompret](#) ).

## Olivier VERAN :

*Le choix du fric*

L'ancien ministre de la Santé, neurologue de formation, a choisi de se tourner vers la médecine esthétique dans une clinique privée des Champs-Élysées plutôt que de reprendre la neurologie à l'hôpital public. Quand on voit les ravages de la crise sanitaire, fruit de la politique conduite par le même Olivier VERAN, avec des patients qui attendent des mois pour obtenir un rendez-vous, des professionnels de santé harassés par des conditions de travail intenable, on ne peut qu'être écoeuré par ce choix scandaleux. Passer de la neurologie à la médecine esthétique, c'est le choix du fric. Point barre. ([écouter le billet de Matthieu Noël](#))

## Elections TPE : c'est parti

Pour la quatrième fois, les 5 millions de salariés issus des Très Petites Entreprises (TPE) vont pouvoir voter du **25 novembre au 9 décembre 2024**. Il s'agit d'un enjeu crucial pour la mesure de la représentativité au plan national.

La CGT entend bien demeurer la première force syndicale dans les TPE et accroître son avance en s'appuyant sur une plus forte participation à ce scrutin.

Les salariés des entreprises de moins de 11 salariés représentent une grande diversité de secteurs : petit commerce, cafés, hôtels, restaurants, aide à domicile, construction, garages, transport, spectacle, mais aussi travailleurs saisonniers... Un champ de syndicalisation considérable pour toute la CGT.

**Le lancement de la campagne a eu lieu à Montreuil le mercredi 20 mars.**



Flasher  
pour connaître vos droits



la  
cgt  
cgt-tpe.fr

SALARIÉES  
DES TPE